

Importance de l'espace dans les nouvelles politiques de défense européennes

Février 2005

Le domaine spatial est appelé à revêtir une dimension importante de la dynamique géostratégique du XXI^{ème} siècle, à laquelle ne peut plus correspondre une vision minimaliste de la défense comme simple protection du territoire national. C'est pourquoi les Etats-Unis ont fait depuis longtemps de l'espace un instrument de leur supériorité militaire, tandis que l'Europe prenait du retard. Or, comme l'a souligné Javier Solana dans un discours de mars 2003, la maîtrise de l'espace et des technologies qui lui sont associées pourrait assurer à l'Europe une plus grande efficacité dans la gestion de crises, une indispensable autonomie de décision et une égalité dans le partenariat avec d'autres acteurs internationaux, ainsi qu'une meilleure couverture des besoins opérationnels des forces armées en comblant les déficits de capacités actuels. Cependant, selon un rapport du Sénat (<http://www.senat.fr/rap/a03-076-4/a03-076-413.html>), tous les pays européens réunis consacrent au domaine spatial militaire un budget vingt fois moindre que celui des Etats-Unis. On estime que l'acquisition d'une capacité spatiale européenne militaire minimale mais performante dans l'ensemble des domaines intéressant la défense représenterait un investissement de l'ordre de 8.9 milliards d'euros, soit un flux annuel moyen de 785 millions d'euros, ce que les lois de programmation militaires se refusent pour l'instant à allouer.

L'Europe dispose de capacités certaines dans le domaine spatial répondant à un besoin opérationnel commun :

Le « Livre Blanc » sur la politique spatiale européenne de Novembre 2003 (http://europa.eu.int/eur-lex/fr/com/wpr/2003/com2003_0673fr01.pdf) fixe les objectifs suivants : 1) *Maintenir la capacité européenne de lancement*, notamment avec l'optimisation du lanceur Ariane et le développement du programme Future Launcher Preparatory Program, capable de placer sur orbite tout type de satellites militaires, 2) *Mettre en place une politique d'interopérabilité et d'échange de capacités entre les divers systèmes existants*, surtout en matière de satellites de télécommunications et d'observation, 3) *Mettre en œuvre la complémentarité des systèmes d'observation et de renseignement* (détection des menaces de prolifération de missiles balistiques et d'armes de destruction massive dans l'espace, prévention des crises internationales par l'acquisition du renseignement stratégique, surveillance de l'immigration illégale et du trafic de drogues dans les zones frontalières). De même, l'UE a besoin au niveau spatial, pour soutenir sa force de réaction rapide, d'un système différent de celui de l'OTAN lui fournissant un accès autonome à des informations fiables, et donc lui permettant de combiner les capacités d'observer, de communiquer et de localiser.

Observer :

Des programmes de coopération ont été mis en place avec SPOT (France/Belgique/Suède) puis Hélios 1A, 1B et Hélios II (France/Italie/Espagne) pour l'obtention d'images de résolution métrique. Or, la guerre au Kosovo a mis en lumière les limites tactiques d'un système optique sur un théâtre d'opération souvent couvert de nuages, et la nécessité de combiner reconnaissance optique et reconnaissance radar pour une capacité « tous temps ». Ainsi, le développement de satellites optiques de résolution décimétrique dans le visible et des canaux dans l'infrarouge thermique est prévu à l'horizon 2010, pour intégration dans un grand système de renseignement européen. Les accords signés en janvier 2001 entre la France et l'Italie, puis en juillet 2002 entre la France et l'Allemagne permettront, vers 2011-2013, un plus grand échange d'informations grâce à la complémentarité des successeurs de Hélios II et de Spot 5, à savoir la constellation optique duale « Pléiades » (France) et les constellations radar « Cosmo-Skymed » (Italie) et « Star-Lupe » (Allemagne). L'évolution technologique depuis 3 ans permet de développer de petits satellites de l'ordre d'une tonne des coûts nettement inférieurs à ceux du programme Hélios II. Ainsi, le coût de développement et de production de deux satellites (lancement inclus) serait de l'ordre de 500 millions d'euros, à engager sur la période 2005-2010.

Communiquer :

Face au besoin croissant de télécommunications à haut débit et de transmissions d'images d'origine photographique de haute résolution, la coopération européenne s'est avérée sans succès. Ainsi, la France développe seule Syracuse III, la Grande-Bretagne a son propre système Skynet, l'Italie a Sicral et l'Espagne a Hispasat.

Naviguer et localiser :

En Europe, la navigation est assurée par le système GPS américain, d'où une autonomie limitée. La France voudrait voir l'aboutissement du projet Galileo, système rival du GPS. Or, le programme rencontre plusieurs problèmes à l'heure actuelle parmi lesquels un manque de dialogue entre les industriels chargés du développement et les institutions européennes, et de nombreuses réticences de la part des Américains qui contestent la compatibilité, en cas de conflit, du signal ouvert (« Open Service ») de Galileo avec la protection du code M émis par GPS <http://www.senat.fr/rap/r00-293/r00-29337.html>.

L'Europe spatiale militaire semble donc se limiter à des objectifs défensifs servis par l'échange de capacités opérationnelles, à défaut d'une réelle coopération.

Les efforts de coopération et de coordination restent limités, soulignant un certain manque d'ambition européenne dans le domaine de l'espace :

En effet, l'approche résolument nationale des pays ayant développé un programme spatial engendre deux effets non désirables : la duplication des capacités et l'incompatibilité de certains systèmes entre eux. En effet, il existe 5 programmes en Europe pour les satellites de télécommunications et 3 pour les satellites d'observation, chacun fondé sur sa technologie propre rendant l'interopérabilité difficile. La coopération, quand elle existe, se fait non sur le développement des programmes mais sur l'exploitation des satellites. Le seul exemple de coopération réussie aujourd'hui est celui du Centre Satellitaire de Torrejón en Espagne, devenu agence de l'UE. La situation se trouve cependant aggravée par la diminution générale des crédits consacrés aux programmes spatiaux (moins 40% pour le budget français). La France, en particulier, malgré sa prééminence en matière spatiale et une volonté politique affichée de développer une réelle coopération avec ses partenaires européens, ne dispose pas des moyens financiers nécessaires à un rôle d'impulsion efficace. Ainsi, la mise en oeuvre d'un outil spatial militaire commun à l'UE et véritablement en phase avec le caractère éminemment stratégique de la maîtrise de l'information devrait, dans un premier temps, résulter de la fédération et de l'interopérabilité des moyens des nations pour aboutir, à terme, à une structure globale européenne. Une solution prospective serait la recherche de synergies entre le civil et le militaire au travers de partenariats public-privé pour le développement à moindre coûts de « services » spatiaux, l'idée étant de louer aux opérateurs civils de satellites des capacités répondant spécifiquement aux besoins militaires (ex : canaux cryptés, imagerie) <http://www.senat.fr/rap/r00-293/r00-29337.html>.